

2023

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE

WET'SUWET'EN

📍 Canada



Depuis plusieurs années maintenant, les défenseur-e-s du droit à la terre Wet'suwet'en sont harcelé-e-s, intimidé-e-s, évacué-e-s de force et criminalisé-e-s par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) car ils s'opposent à la construction d'un gazoduc sur leur territoire. Neuf défenseur-e-s du droit à la terre Wet'suwet'en sont poursuivis au criminel pour avoir prétendument désobéi à un ordre d'injonction de se tenir à l'écart des chantiers de construction de gazoduc, bien que ceux-ci soient situés sur le territoire ancestral non cédé de la nation. S'ils ou elles sont reconnu-e-s coupables, ces personnes pourraient être condamnées à une peine de prison.

AHMED MANSOOR

📍 Émirats Arabes Unis



Ahmed était l'une des rares voix au sein des Émirats arabes unis à fournir au reste du monde des informations indépendantes et crédibles sur les violations des droits humains dans le pays. En mars 2017, les forces de sécurité des Émirats arabes unis ont fait une descente à son domicile et l'ont arrêté. Pendant plus d'un an, personne, pas même sa famille, n'a su où il était détenu. En mai 2018, Ahmed a été condamné à dix ans de prison pour avoir notamment «insulté les Émirats arabes unis et leurs symboles».

JUSTYNA WYDRZYŃSKA

📍 Pologne



Justyna, avocate de formation, a cofondé Abortion Dream Team, un collectif d'activistes qui fait campagne contre la stigmatisation de l'avortement et offre des conseils sur l'accès à un avortement sûr en Pologne, où les lois sur l'avortement sont parmi les plus restrictives d'Europe. En novembre 2022, le procureur général a porté plainte contre Justyna pour «aide à l'avortement». En mars 2023, elle a été reconnue coupable et condamnée à huit mois de travaux d'intérêt général. Ses avocats ont fait appel de cette décision.

ONCLE PABAI ET ONCLE PAUL

📍 Australie



Oncle Pabai et Oncle Paul sont des chefs de communauté de la nation Guda Maluyilgal. Aujourd'hui, en raison des changements climatiques, leur mode de vie, leurs systèmes de connaissances traditionnelles, leurs pratiques culturelles et leurs liens spirituels, transmis de génération en génération, risquent d'être brisés à jamais. Ils mènent une bataille juridique pour que le gouvernement australien prenne des mesures afin de réduire les effets néfastes des changements climatiques et de limiter la destruction de leurs terres et de leur culture.

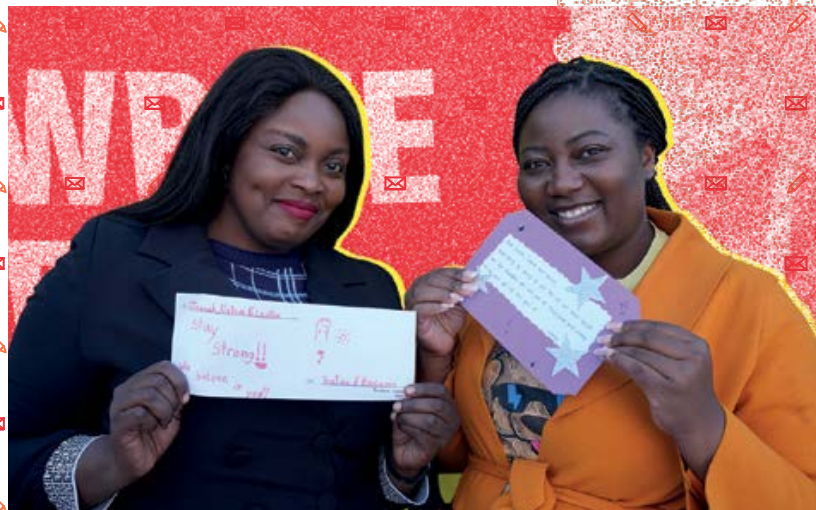
VOS MOTS ONT DU POUVOIR

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE

DES MILITANTES ACQUITTÉES

Après avoir organisé une manifestation antigouvernementale en mai 2020, Cecilia Chimbiru, Joanah Mamombe et Netsai Marova ont été arrêtées, emmenées dans un poste de police, embarquées de force dans une voiture banalisée et conduites hors de la ville de Harare, au Zimbabwe. Elles ont ensuite été battues, torturées et laissées sur le bord de la route. Alors qu'elles étaient hospitalisées, elles ont été inculpées d'infractions pénales en lien avec la manifestation. Elles ont ensuite été accusées de « communication d'informations mensongères » et d'« obstacle à l'exercice de la justice » pour avoir évoqué leur enlèvement. Netsai a fui le Zimbabwe à la suite de l'agression. Après avoir figuré dans l'édition 2022 d'*Écrire, ça libère* et fait l'objet de plus d'un demi-million d'actions, Cecilia et Joanah ont été acquittées par la Haute Cour le 4 juillet 2023.



LIBÉRÉ DU QUARTIER

DES CONDAMNÉS À MORT

Magai Matiop Ngong n'était qu'un adolescent du Soudan du Sud quand il a été condamné à mort le 14 novembre 2017 pour meurtre. Magai a eu beau expliquer au juge que c'était un accident et qu'il n'avait que 15 ans au moment des faits, il a été jugé pour meurtre passible de la peine capitale sans pouvoir consulter un avocat. Plus de 700 000 actions ont été entreprises en faveur de Magai lors de l'édition 2019 d'*Écrire, ça libère*, et en mars 2022, la haute cour a jugé qu'il devait être libéré car il était mineur au moment des faits. Magai Matiop Ngong est maintenant en sécurité hors du pays et plus déterminé que jamais à aider d'autres personnes comme lui.



UN DÉFENSEUR DES DROITS

HUMAINS LIBÉRÉ

Bernardo Caal Xol, un enseignant et père de famille du Guatemala, a travaillé sans relâche à la défense des populations affectées par des projets hydroélectriques sur la rivière Cahabón, dans le nord du pays. En novembre 2018, il a été condamné à plus de sept ans d'emprisonnement sur la base de fausses accusations qui ne visaient qu'à entraver son travail en faveur des droits humains. Lors de l'édition 2021 d'*Écrire, ça libère*, plus d'un demi-million d'actions ont été menées pour Bernardo, et en mars 2022, il a enfin été libéré.

